

## Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2020/2021

### Offre documentaire, services et action culturelle en direction des personnes âgées



#### **Esther BAZIN**

Stage effectué du 4 janvier au 2 avril 2021

**Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne**

Rapport de stage dirigé par

**Paulette TROUTEAUD-ALCARAZ**

Chef de service accueil et appui technique au réseau



*L'acte de lire seul, de lire avec quelqu'un, de lire ensemble, affirme l'autonomie dont on est encore capable : lire, c'est agir !*

**Françoise Alptuna**

**Qu'est-ce que la bibliothérapie ? BBF, 1994**

## Remerciements

---

Je remercie Paulette TROUETAUD-ALCARAZ, ma tutrice de stage, pour ses conseils et son aide tout au long du stage.

Je remercie le département de la Haute-Vienne, ainsi que Corinne COUCKE, la directrice de la bibliothèque départementale pour m'avoir permis de réaliser mon stage à la bibliothèque départementale.

Je remercie toute l'équipe de la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne pour leur accueil, les échanges pendant ce stage et d'avoir pris le temps de m'expliquer leur travail et les différentes activités et missions d'une bibliothèque départementale.

Je remercie les bibliothécaires du réseau qui ont pris le temps de répondre au questionnaire qui leur était adressé. Merci, également, aux lecteurs des bibliothèques qui ont bien voulu répondre au questionnaire.

Je remercie les bibliothécaires rencontrés lors des navettes pour leur accueil et la visite des différentes bibliothèques.

Je remercie Cécile GOUMAIN, mon professeur référent, pour son suivi et ses conseils dans l'écriture de ce mémoire de stage.

Enfin, je remercie ma famille pour leur soutien durant ce stage.

## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



## Table des matières

---

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....   | 9  |
| Contexte.....  | 10 |
| 1.1. La Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne .....           | 10 |
| 1.1.1. Présentation .....  | 10 |
| 1.1.2. Le réseau .....   | 11 |
| 1.1.3. Intérêt du sujet.....   | 11 |
| 1.2. Les personnes âgées.....  | 12 |
| 1.2.1. Démographie.....  | 12 |
| 1.2.2. Les personnes âgées en bibliothèques.....                       | 13 |
| 1.2.3. Quelle offre culturelle pour les séniors ? .....                | 14 |
| 1.2.4. Les partenariats.....   | 15 |
| Etat des lieux des personnes âgées en bibliothèque .....               | 16 |
| 2.1. Enquête sur les bibliothécaires .....                             | 16 |
| 2.1.1. Questionnaire à destination des bibliothécaires du réseau ..... | 16 |
| 2.1.1.1. Les attentes .....  | 16 |
| 2.1.1.2. Création du questionnaire .....                               | 16 |
| 2.1.1.3. Les destinataires .....                                       | 16 |
| 2.1.1.4. Retours et entretiens.....                                    | 17 |
| 2.1.1.5. Des difficultés.....  | 17 |
| 2.1.2. Analyse des réponses .....                                      | 17 |
| 2.1.2.1. Réponses du questionnaire.....                                | 17 |
| 2.1.2.2. Actions mises en place .....                                  | 17 |
| 2.1.2.3. Le public .....   | 18 |
| 2.1.2.4. Difficultés des adultes de plus de 65 ans .....               | 18 |
| 2.1.2.5. Attentes des bibliothécaires .....                            | 18 |
| 2.2. Enquête sur les personnes âgées en bibliothèque .....             | 18 |
| 2.2.1. Questionnaire à destination des adultes de plus de 65 ans ..... | 18 |
| 2.2.1.1. Les attentes .....  | 18 |
| 2.2.1.2. Création du questionnaire .....                               | 19 |
| 2.2.1.3. Les destinataires .....                                       | 19 |
| 2.2.1.4. Des difficultés.....  | 19 |
| 2.2.2. Analyse des réponses .....                                      | 19 |
| 2.2.2.1. Venue à la bibliothèque.....                                  | 20 |
| 2.2.2.2. Utilisation de la bibliothèque.....                           | 20 |
| 2.2.2.3. Perception de la bibliothèque et propositions d'idées .....   | 21 |
| 2.3. Conclusion des enquêtes.....                                      | 21 |
| Propositions d'actions.....  | 22 |
| 3.1. Offre documentaire .....  | 22 |
| 3.1.1. Acquérir des revues en gros caractères .....                    | 22 |
| 3.1.2. Acquérir des livres DAISY .....                                 | 23 |
| 3.2. Services.....   | 25 |
| 3.2.1. Mettre en place des formations.....                             | 25 |
| 3.2.1.1. Aménagement de l'espace en bibliothèque .....                 | 25 |
| 3.2.1.2. Un service de portage à domicile .....                        | 25 |
| 3.2.1.3. Un atelier médiation numérique.....                           | 26 |

|  |    |
|--|----|
| 3.2.1.4. Autres formations axées sur ce public.....                          | 26 |
| 3.2.2. Prêt de jeux vidéo sur consoles et/ou tablettes.....                  | 26 |
| 3.3. Action culturelle.....  | 27 |
| 3.3.1. Participer à la semaine bleue .....                                   | 28 |
| 3.3.2. Valises et expositions destinées au public adultes, tout public ..... | 29 |
| 3.3.3. Mois du film documentaire.....  | 29 |
| 3.3.4. Création d'un évènement tout public.....                              | 29 |
| Conclusion .....   | 31 |
| Références bibliographiques .....  | 32 |
| Annexes .....  | 34 |

## Table des illustrations

---

|  |    |
|--|----|
| Figure 1 : Affiche de la Semaine Bleue 2020..... | 51 |
|--|----|

## Table des tableaux

---

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Prix des revues gros caractères.....    | 23 |
| Tableau 2 : Prix des lecteurs de salon DAISY .....  | 49 |
| Tableau 3 : Prix des lecteurs de poches DAISY ..... | 49 |



## Introduction

---

Mon stage s'est déroulé à la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne. Pendant trois mois j'ai pu découvrir les métiers et les missions d'une bibliothèque départementale, tournée non pas vers les habitants d'une commune mais vers les bibliothécaires, professionnelles ou bénévoles, qui évoluent sur le territoire Haut-Viennois.

Le rôle des bibliothèques départementales est de diffuser la lecture publique sur tout le territoire départemental et à tous les publics. La lecture publique est depuis longtemps davantage tournée vers la jeunesse. Or, la population française est vieillissante et continuera de vieillir dans les années à venir. Ces personnes vivent souvent seules et dans un milieu rural. Au niveau national, 56% des personnes âgées vivent seules. En Haute-Vienne ce chiffre est de 55%. De plus, l'âge de la dépendance recule d'année en année. Il est, donc, important de prendre en compte cette population et de l'intégrer dans les actions du département.

Au niveau de la population de personnes âgées, dans les bibliothèques, on constate une diminution de la fréquentation. En effet, malgré une population vieillissante, ils ne sont que 21 % en moyenne à fréquenter une bibliothèque. Mais, cette tendance peut évoluer et c'est le rôle des bibliothèques et notamment de la bibliothèque départementale de la faire progresser. En effet, elle doit proposer des documents, des animations et des formations aux bibliothécaires du département, pour qu'ils puissent attirer et fidéliser ce public.

Au vu de ce constat, on remarque qu'il y a un réel besoin. Le département a inclus ce public dans son Plan de développement de la lecture publique.

Dans ce rapport, et pour plus de clarté, la cible étudiée est les adultes de plus de 65 ans, autonome ou dépendant.

On peut se demander quels moyens peuvent être mis en place pour répondre aux besoins de ce public, en termes d'offre culturelle, de services et d'action culturelle. Tout d'abord, je vais vous présenter la bibliothèque départementale de la Haute-Vienne ainsi que la population de personnes âgées en France et dans le département. Puis, afin de comprendre ce public, je vais analyser leurs avis par le biais de deux questionnaires que j'ai réalisés et envoyés. Enfin, je vais vous proposer plusieurs actions qui pourraient être mises en place dans le département pour répondre au mieux aux attentes de ce public.

## Contexte

---

### 1.1. La Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne

#### 1.1.1. Présentation

Les bibliothèques départementales ont été créées progressivement à partir de 1945 pour contribuer au développement de la lecture publique en milieu rural. Elles sont présentes dans tous les départements français sauf les départements les plus urbanisés d'Ile-de-France (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val de Marne, ainsi que dans les Yvelines).

Les bibliothèques départementales ont plusieurs missions. Elles doivent promouvoir la lecture en desservant les communes rurales. Elles doivent diffuser la culture en aidant à la création de bibliothèques et en garantissant l'accès à la culture aux habitants quel que soit leur lieu d'habitation. Enfin, elles doivent créer des partenariats avec des institutions culturelles et sociales.

La Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne (BDHV) a été créée en 1986. Comme toutes les Bibliothèques départementales, elle est placée sous l'autorité du Conseil départemental, qui détient une compétence obligatoire en matière de développement de la lecture publique.

Pour développer la lecture publique sur son territoire la BDHV accompagne les collectivités dans leurs projets de construction, de rénovation, d'agrandissement ou d'informatisation des bibliothèques. Elle a un rôle de conseil et d'expertise auprès des collectivités territoriales dans le domaine de la lecture publique.

Elle propose plusieurs actions pour les bibliothécaires de son réseau :

- Le prêt de documents : la BDHV sélectionne et achète de nombreux documents (livres, CD, DVD, outils d'animation) qui sont renouvelés régulièrement
- Un programme de formations : la BDHV forme des bénévoles et des professionnels lors de rencontres, visites, conférences et ateliers
- Des actions culturelles avec le pilotage de trois événements, dont deux en partenariat avec les bibliothèques du réseau :
  - o « Je lis, j'élis », un prix départemental de lecture jeunesse qui touche plus de 7 000 élèves des écoles maternelles et primaires en milieu rural du département
  - o « Au bout du conte », un festival qui accueille des conteurs et conteuses lors de spectacles gratuits dans de nombreuses communes du département
  - o « Le mois du film documentaire », manifestation nationale, avec la projection, à la Chapelle de la Visitation, du film documentaire

La BDHV emploie seize personnes et recouvre des métiers divers : des bibliothécaires, des magasiniers et du personnel administratif<sup>1</sup>. Elle est ouverte à tous les bibliothécaires et bénévoles du réseau de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, du lundi au jeudi, le vendredi, la

---

<sup>1</sup> Annexe 1 Organigramme

bibliothèque ferme à 17 heures. Les bibliothécaires du réseau peuvent réserver des documents et des animations par le biais du site internet de la BDHV.

Le site actuel de la BDHV est situé à Limoges. Il comprend 1 361m<sup>2</sup> de locaux dédiés à l'accueil et à la formation des collègues du réseau, au stockage des documents, à la gestion des collections et au montage des manifestations culturelles. Elle possède une collection de plus de 300 000 documents, qui s'enrichit de plus de 10 000 titres chaque année. Elle dispose d'un fonds remarquable de près de 400 livres d'artistes. Elle prête environ 150 000 documents et près de 200 outils d'animation tous les ans. Aussi, elle dispose de deux bibliobus, d'un véhicule pour les navettes et d'un véhicule de service.

Elle dispose pour 2021, d'un budget de fonctionnement de 54 000 €, dont 6 000 € pour les abonnements et 19 450 € pour l'animation et la formation. Et d'un budget d'investissement de 180 500 € pour les achats de livres, DVD, CD. Dans le cadre du plan de relance lié aux conséquences économiques de la crise sanitaire actuelle, un abondement de 20 000 € supplémentaire est prévu pour l'achat de documents auprès de librairies indépendantes, situées dans le département, afin de soutenir leur activité économique.

### **1.1.2. Le réseau**

La BDHV s'occupe de tout le département Haut-Viennois en dehors de la ville de Limoges qui se gère elle-même pour la lecture publique. Elle anime un réseau de plus de 200 lieux de lecture répartis sur tout le territoire départemental. Ces lieux de lecture sont composés de bibliothèques municipales et intercommunales, de bibliothèques-relais et de point-lecture.

Le réseau se découpe en sept secteurs : secteur métropole nord, secteur métropole sud, secteur nord-est, secteur nord, secteur ouest, secteur sud-est et secteur sud. Chaque secteur est géré par un bibliothécaire de la BDHV, qui est alors référent du secteur. Les référents s'occupent des bibliothèques situées sur leur zone. Si une bibliothèque d'un secteur éprouve des difficultés sur un domaine, le référent sera leur premier interlocuteur.

Pour pouvoir se rendre sur place la BDHV disposent d'un véhicule de service. Toutes les deux semaines les bibliothèques du réseau reçoivent la visite d'une navette qui vient échanger les livres qu'ils ont réservés contre des livres à rendre à la BDHV. Pour les communes sans bibliothèque ou point lecture, un bibliobus vient à leur rencontre une fois par trimestre. Elle propose une tournée de navette toutes les deux semaines sur trois secteurs. Avec la pandémie, les tournées de bibliobus sont arrêtées. Les navettes quant à elles continuent leur tournée. <sup>2</sup>

### **1.1.3. Intérêt du sujet**

La Nouvelle-Aquitaine est la région avec la population de personnes âgées la plus élevée. En 2017, environ 31% de personnes de plus de 60 ans vivaient en Haute-Vienne. On remarque que les personnes âgées contrairement à ce que l'on pourrait croire ne sont pas un public acquis. En effet, à l'entrée à la retraite la part des retraités dans les bibliothèques diminue avec l'âge.

La prise en compte de ce public est un enjeu de service public. Une des missions de la bibliothèque est de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et à lecture,

---

<sup>2</sup> Site de la BDHV Bibliothèque départementale Haute-Vienne. « Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne », s. d. <http://bibliotheque-hautevienne.com/exploitation/>.

quelques soit l'âge et la situation de vie. Cette mission est indiquée dans le manifeste de l'UNESCO<sup>3</sup> (1972), la charte des bibliothèques<sup>4</sup> (1992) et le code de déontologie du bibliothécaire de l'ABF<sup>5</sup> (2003).

Un enjeu social, aller à la bibliothèque peut maintenir le lien social de ces personnes qui vivent souvent seules.

Et un enjeu thérapeutique, la lecture apporte du divertissement, elle permet d'entretenir la mémoire, de lutter contre le vieillissement intellectuel et de maintenir l'autonomie. Pratiquer une activité sociale réduit l'apparition des handicaps et de la dépendance et permet de s'évader.

Le conseil départemental de la Haute-Vienne a retenu plusieurs enjeux pour son Plan de développement de la lecture publique. Son quatrième enjeu est le développement d'une offre de services en direction de publics spécifiques. Dans cet enjeu trois actions se précisent. La première, aider les bibliothèques à poursuivre les actions menées en faveur du public jeune, en leur permettant de développer un volet spécifique en direction des adolescents. La deuxième, étudier ou accompagner la mise en place de services pour les personnes âgées et les personnes handicapées. Et la troisième, mettre en œuvre des projets transversaux entre la BDHV et les autres services et établissements du Conseil général. C'est la deuxième action qui nous intéresse, et plus précisément la mise en place de services pour les personnes âgées.

## **1.2. Les personnes âgées**

Les seniors ne sont pas un groupe social homogène. Ils constituent un public complexe avec des pratiques variées et des contraintes différentes. On peut distinguer trois tranches d'âge. La tranche 65-75 ans, qui correspond à l'entrée à la retraite. A cet âge les personnes sont généralement en bonne santé physique et ont peu recours aux soins. Ils ont plus de temps et font davantage d'activités comme du jardinage ou voyager. La deuxième classe d'âge est celle des 75-85 ans. Les personnes commencent à avoir quelques difficultés mais restent en majorité en bonne santé et autonome. Certains entrent dans des institutions. La troisième et dernière classe d'âge est celle des plus de 85 ans. Ils ont un risque plus élevé de dépendance et c'est le moment où les personnes dites « empêchées » sont les plus nombreuses, car elles résident souvent dans des maisons de retraite ou des EHPAD.

C'est un public hétérogène. Chacun vieillit d'une manière différente et a des modes de vie différents. Ces personnes ont également des situations d'empêchement très diverses. Un public complexe, mal connu, peu présent en bibliothèque mais actif et qui devient alors un nouveau public cible.

### **1.2.1. Démographie**

La population française est vieillissante. Les personnes d'au moins 65 ans représentent 20.5% de la population en janvier 2020 contre 20.1% l'année précédente et 19.7% deux ans plus tôt. Ce vieillissement s'accélère depuis 2011 avec l'arrivée à 65 ans de la génération des « baby-

---

<sup>3</sup> UNESCO, éd. « Manifeste sur les bibliothèques publiques », 1994.

<https://www.abf.asso.fr/6/46/43/ABF/manifeste-de-l-unesco>.

<sup>4</sup> Conseil supérieur des bibliothèques, éd. « Charte des bibliothèques », 1991.

<https://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/chartes-des-bibliotheques>.

<sup>5</sup> Association des bibliothécaires de France. « Code de déontologie du bibliothécaire », s. d.

[http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/code\\_deontologie\\_bibliothecaire\\_2003.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliothecaire_2003.pdf).

boomers » nées après la guerre. Selon les projections de population publiées par l'Insee en 2016<sup>6</sup>, la population française des plus de 65 ans continuera à augmenter fortement jusqu'en 2040. A ce moment-là, la proportion des plus de 65 ans atteindrait un habitant sur quatre. Ce fort accroissement est inéluctable et résulte de l'accroissement de l'espérance de vie et de l'entrée dans ces âges de la génération issue du baby-boom. Après 2040, cette tranche d'âge continuera d'augmenter mais moins rapidement.

La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus âgée de France. Si l'augmentation continue, en 2023, les plus de 60 ans seront plus nombreux que les moins de 30 ans. Cette augmentation découlerait comme au niveau national de l'espérance de vie qui augmente et de l'arrivée des baby-boomers dans la retraite. Mais également des nombreuses installations de seniors dans la région.

En Haute-Vienne, un habitant sur quatre a plus de 60 ans. Ils devraient représenter un tiers de la population en 2030. Le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie augmenterait de 22%. Liée au processus naturel de vieillissement, la perte d'autonomie est causée par des altérations aussi bien physiques que psychiques. Cette population est davantage présente en zone rurale qu'en zone urbaine et périurbaine.

Face à cette augmentation, les enjeux sur le maintien dans la société des personnes âgées est cruciale pour le département mais également pour la bibliothèque départementale.

### **1.2.2. Les personnes âgées en bibliothèques**

On pourrait croire qu'arrivée à la retraite ces personnes ont plus de temps pour aller à la bibliothèque mais on se rend compte que après 50 ans la fréquentation de ces lieux diminue. Au niveau national les 15-25 sont deux fois plus représentés en bibliothèque que les plus de 65 ans.

Selon le rapport des pratiques culturelles des français, le niveau d'étude impacterait la fréquentation de la bibliothèque. Indépendamment de l'âge, plus le niveau est faible moins la personne fréquente la bibliothèque.

De plus, la population de plus de 60 ans est un plus gros lecteur et un lecteur plus assidu que les jeunes générations. Malgré ce constat, on remarque que la fréquentation des bibliothèques pour ce public diminue avec l'âge.

Diverses raisons expliquent cette diminution. Tout d'abord, les pratiques culturelles. Aujourd'hui la plupart des enfants vont au moins une fois à la bibliothèque avec leur école et souvent ils reviennent avec leurs parents. Ils ont donc acquis une pratique de la bibliothèque depuis tout petit. Cette pratique est nouvelle. Les générations précédentes ne l'ont pas connue ou très peu. Ils n'ont pas acquis cette pratique dans leur quotidien.

Les trajectoires de vie influencent ces pratiques. Selon l'étude sur les publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 du Ministère de la Culture. La fréquentation des moins de 11 ans est de 35%. Elle est élevée notamment avec la fréquentation de la bibliothèque avec l'école. Elle passe à 42% pour les usagers qui ont entre 11 et 16 ans. Elle diminue à 29% à l'adolescence et tout au long de la vie adulte jusqu'à passer à 17% entre 50 et 59 ans. Elle

---

<sup>6</sup> Direction générale des médias et des industries culturelles. « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 ». Ministère de la Culture, 2016.

<https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/ra/Le%20rapport%20%22Publics%20et%20usages%20des%20biblioth%C3%A8ques%20municipales%20en%202016%22.pdf>.

augmente légèrement après la retraite pour arriver à 21%, ce qui reste quand même une faible fréquentation.

La concurrence avec d'autres activités culturelles, joue également un rôle dans cette diminution. La dépendance vient de plus en plus tard dans la vie d'une personne. Les nouveaux retraités sont souvent en meilleure santé qu'il y a quelques années et peuvent faire plus d'activités. En effet, ils sont de plus en plus à aller au cinéma, aux musées, à voyager, à faire des activités sportives comme la marche, à entrer dans des associations ou à faire du bénévolat. Toutes ces activités limitent le temps qu'ils leur restent pour aller à la bibliothèque, souvent décrié comme une perte de temps.

L'apparition d'un handicap visuel et/ou auditif ainsi que des problèmes pour se déplacer peut également freiner la fréquentation de la bibliothèque. En effet, si l'accessibilité de la bibliothèque est difficile, ils ne pourront pas venir ou viendront de moins en moins. L'accessibilité et le confort jouent un rôle primordial pour la fidélisation de ce public mais aussi pour d'autres publics qui pourront bénéficier des équipements. Il est important d'adapter les équipements.

### **1.2.3. Quelle offre culturelle pour les séniors ?**

Aujourd'hui, des actions se sont déjà mises en place dans plusieurs départements et bibliothèques départementales (BP).

Avec l'avancée en âge, la survenue de handicaps sensoriels, auditifs ou visuels augmente. Les séniors peuvent utiliser certains équipements destinés aux personnes handicapées. Par exemple, la bibliothèque départementale du Morbihan a proposé plusieurs actions pour leur réseau afin de rendre plus accessible les bibliothèques aux personnes âgées. Faire des espaces de circulation larges, ajouter des chaises dans la bibliothèque, ne pas mettre de documents en bas des étagères, faire une signalétique claire, proposer des fonds adaptés (fonds DAISY, fonds « facile à lire », etc.)

Plusieurs bibliothèques ont développé des ateliers numériques très appréciés par les personnes âgées. Ces ateliers permettent de réduire la fracture numérique avec la société, de pouvoir rester en contact avec sa famille. De plus, avec la dématérialisation, les démarches administratives se font majoritairement par internet. La médiathèque départementale de l'Oise, propose à son réseau des fiches pratiques pour aider à mettre en place et animer des ateliers informatiques en direction des personnes âgées.

Le portage à domicile à destination des publics empêchés se développe de plus en plus. La ville de Paris a mis en place le service Port 'âge en faisant appel à des services civiques. Certaines bibliothèques, comme la ville de Grenoble, privilégie la collaboration avec des services comme le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Certaines bibliothèques proposent des animations comme des lectures à voix haute dans le Cantal.

D'autres bibliothèques prêtent des jeux ou des mallettes qui peuvent servir de supports pour des animations comme pour la bibliothèque départementale de l'Ariège.

La bibliothèque départementale de l'Ardèche a mis en place le programme Culture bleue en 1997. Ce programme est destiné aux personnes âgées empêchées. Elle propose à son réseau des collections et des supports adaptés, un support d'animation pour les EHPAD qui permet d'organiser des lectures à voix haute ou des ateliers écriture. Elle propose également des jeux

et mallettes d'animation. Un prix « Culture Bleue » a été créé en 2010, uniquement pour les personnes âgées.

La Haute-Vienne a acquis une offre documentaire très riche pour les personnes âgées. Elle possède un important stock de livres en gros caractères et de livres lus qui sont renouvelés régulièrement et dans des genres très divers. Les bibliothèques du réseau possèdent toutes ce genre de livres. Ces livres sont pour tous les publics, mais dans les faits ce sont surtout les personnes âgées qui les empruntent et sont demandeurs. Un large choix de documents sur le Limousin, d'auteurs locaux ou d'histoires locales est proposé. Elle propose également deux valises à destination du public âgé, une sur les sens et une sur la mémoire.

#### **1.2.4. Les partenariats**

Pour prendre en compte ce public le mieux possible il est important de s'appuyer sur d'autres services. Ainsi, pour mener à bien les actions dédiées à ce public, plusieurs partenariats sont à envisager, notamment avec les différents services du département :

- Le service personnes âgées du département, pour financer des projets communs et communiquer aux personnes concernées les informations
- Le CCAS, le personnel d'aide à domicile et autres services sociaux, pour la communication mais aussi pour créer des services en commun comme le portage à domicile par le biais du portage de repas par exemple.
- Les personnels des établissements accueillant les personnes âgées, pour transmettre les informations aux résidents et à leur famille, pour créer des partenariats, pour le don de livres, le prêt de documents.
- Les associations du troisième âge, pour attirer le public des séniors et pour transmettre les informations.

## Etat des lieux des personnes âgées en bibliothèque

---

Après avoir défini le public concerné par l'étude, il est temps de mieux le comprendre. Pour cela, j'ai réalisé deux questionnaires, un en direction des bibliothécaires du réseau et un autre en direction des adultes de plus de 65 ans.

### 2.1. Enquête sur les bibliothécaires

#### 2.1.1. Questionnaire à destination des bibliothécaires du réseau

##### 2.1.1.1. Les attentes

Le questionnaire pour les bibliothécaires du réseau doit apporter des réponses sur la prise en compte du public des plus de 65 ans en bibliothèque. Il est important de voir comment est perçu ce public par les bibliothécaires. Il permettra, également, de voir si des actions ont déjà été mises en place pour ce public. Si certains ont des idées pour améliorer le service et adapter l'offre à ce public.

##### 2.1.1.2. Création du questionnaire

Le questionnaire a été réalisé sur le site Framafoms. Ce site a déjà été utilisé par la BDHV pour une enquête sur les ressources numériques.

Pour trouver les questions et notamment les premières pour identifier la bibliothèque, je me suis inspirée de plusieurs enquêtes sociologiques trouvées sur internet et de l'enquête réalisée par la BDHV sur les ressources numériques. Puis, pour trouver les autres questions, je me suis demandée de quelles réponses j'avais besoin pour mon enquête.

Pour que mon questionnaire soit le plus simple, j'ai trié les questions en plusieurs parties. En premier lieu, j'ai posé des questions afin de connaître la bibliothèque et pour savoir comment les personnes âgées utilisaient leur bibliothèque. Puis, j'ai demandé si elles avaient mis en place des actions en direction de ce public. Enfin, j'ai posé des questions pour connaître leurs points de vue sur ce sujet et si elles avaient des idées pour améliorer le service de la BDHV pour ces personnes.

Je leur ai laissé trois semaines pour répondre au questionnaire.

Après validation par ma tutrice de stage et par la directrice de la BDHV. J'ai envoyé le questionnaire par mail à toutes les médiathèques municipales de la Haute-Vienne, ce qui correspond à 36 médiathèques.<sup>7</sup>

##### 2.1.1.3. Les destinataires

Le questionnaire est à l'attention des 36 médiathèques municipales du réseau des bibliothèques de la BDHV. Parmi ces 36 bibliothèques beaucoup sont à la tête d'un réseau de bibliothèques ou d'une communauté de communes. Elles répondaient donc pour toutes les bibliothèques de leur réseau.

---

<sup>7</sup> Annexe 2.1 questionnaire à destination des bibliothécaires



#### **2.1.1.4. Retours et entretiens**

Vingt-deux bibliothèques ont répondu au questionnaire, ce qui fait environ 60% de réponses. Cela me donne un échantillon assez intéressant pour en faire une analyse.

J'ai eu un entretien avec deux bibliothèques du réseau. Cette conversation a permis de répondre au questionnaire et de pouvoir discuter du sujet plus tranquillement. Ces entretiens ont été très intéressants. Cela a permis de faire ressortir des idées pertinentes et d'approfondir le sujet.

#### **2.1.1.5. Des difficultés**

Il a été difficile de récupérer des réponses. En effet, j'ai dû augmenter la date d'expiration du sondage car j'avais reçu très peu de réponses. Après plusieurs relances, j'ai pu obtenir un nombre suffisant pour finir mon enquête.

### **2.1.2. Analyse des réponses**

J'ai découpé le territoire en deux zones, l'aire urbaine qui correspond à l'intercommunalité Limoges Métropole et à toutes les villes dont au moins 40% des résidents travaillent à Limoges et la zone rurale qui correspond aux petites villes et villages les plus éloignés de Limoges.

#### **2.1.2.1. Réponses du questionnaire**

Les réponses que j'ai reçues couvraient tout le département, de la banlieue de Limoges aux bibliothèques les plus reculées de la Haute-Vienne.

Dans l'aire urbaine, la part des personnes âgées est de 20%. Contre 22% dans les zones plus rurales.

En moyenne, en Haute-Vienne, la part des personnes de plus de 65 ans fréquentant les bibliothèques est de 25%, dont 70% de femmes et 30% d'hommes.

#### **2.1.2.2. Actions mises en place**

Une majorité des bibliothèques ont des collections spécifiques à ce public principalement des livres audios et des livres en gros caractères. Ces livres sont disponibles pour tous les publics. Mais, dans les faits, ils sont surtout empruntés par des personnes de plus de 65 ans.

50% des bibliothèques mènent des actions en faveur de ce public comme des ateliers d'écritures, des ateliers lectures, des café-lecture, des ateliers médiation numérique pour initier les personnes âgées à cette discipline indispensable aujourd'hui, des conférences, des expositions.

Environ 41% des bibliothèques mènent des actions hors les murs notamment du portage à domicile ou des visites dans les EHPAD et les maisons de retraite, du prêt de livres et d'animation et du don de livres à des EHPAD.

Quelques-unes ont également des partenariats avec des structures culturelles, le plus souvent avec des cinémas mais aussi des musées, des associations, des organismes culturels.

Toutes sont d'accord pour mettre en place des actions et créer des partenariats avec des structures sociales et culturelles.

### **2.1.2.3. Le public**

Les résultats du questionnaire envoyé aux bibliothécaires du réseau montrent que les personnes âgées viennent la plupart du temps seuls à la bibliothèque. Elles passent moins de 30 minutes sur place dont 38% d'entre elles moins de 15 minutes. Ce public vient principalement à l'ouverture et en début d'après-midi. Elles sont très peu à venir en fin de matinée et à la fermeture.

Environ 41% d'entre elles consulte sur place pour lire, la presse majoritairement, quelques-unes pour lire des romans ou pour participer à des animations. Toutes les personnes de plus de 65 ans en bibliothèque empruntent. Elles empruntent majoritairement des romans et des ouvrages du fonds local, mais aussi, des bandes dessinées, des documentaires, de la presse, des DVD et des CD.

Ce public est en attente de romans régionaux et d'ouvrages dont ils ont entendu parler dans les médias. Ils sont en demande d'accompagnement. Ils apprécient les conseils et beaucoup recherchent un lien social. Leurs attentes sont très souvent identiques à d'autres types de public.

### **2.1.2.4. Difficultés des adultes de plus de 65 ans**

La plupart n'ont pas de problèmes particuliers, quelques personnes ont des difficultés avec la signalétique et l'espace.

Avec la crise sanitaire, d'autres difficultés ont été constaté :

- Difficultés liées aux nombreux changements dans l'organisation
- Difficultés avec la mise en place du « click and collect » pour réserver les documents par internet
- Difficultés de compréhension orale due au port du masque et au plexiglas à l'accueil

### **2.1.2.5. Attentes des bibliothécaires**

Les bibliothécaires sont plutôt en attente de formations sur le sujet, pour mettre en place des ateliers spécifiques à ce public, intergénérationnels et tout public. Mais aussi, des outils d'animation et un accompagnement.

## **2.2. Enquête sur les personnes âgées en bibliothèque**

### **2.2.1. Questionnaire à destination des adultes de plus de 65 ans**

#### **2.2.1.1. Les attentes**

Le questionnaire pour les personnes âgées de 65 ans et plus, notre cible pour cette étude, permettra de connaître leurs attentes. Ce qu'elles pensent des bibliothèques, s'il existe des freins à leur venue dans ces lieux (problème de transport, manque de clarté dans la signalétique, offre peu adaptée...) et si elles ont des propositions pour améliorer le service et répondre au mieux à leurs attentes.

### **2.2.1.2. Création du questionnaire**

J'ai réalisé le questionnaire sur le même site que le premier, Framaforms. Je l'ai également créé sous Word pour que les bibliothécaires puissent l'imprimer et le faire remplir à leur public, qui n'a pas forcément une adresse mail ou ne sont pas forcément à l'aise avec l'informatique.

Pour trouver les questions, je me suis, comme pour le premier, inspiré des enquêtes sociologiques trouvées sur internet, notamment, pour les premières questions. Tout en me demandant ce que je voulais savoir sur ce public et comment les réponses pourraient m'aider pour la suite.

J'ai commencé le questionnaire en demandant qui était la personne interrogée (âge, niveau d'étude, profession, activités). Puis, en demandant comment ils utilisaient la bibliothèque (fréquence, temps passé à l'intérieur, emprunts de documents, internet, animations). Ensuite, en demandant comment elles se sentaient dans la bibliothèque (accessibilité, état d'esprit, réponses à leurs besoins). Enfin, en demandant ce qu'elles pensaient de la bibliothèque.

Après validation par ma tutrice de stage et par la directrice de la BDHV, j'ai envoyé le questionnaire par mail à toutes les bibliothèques municipales à qui j'ai adressé le premier questionnaire. Les bibliothécaires devaient alors soit transmettre le lien du questionnaire par mail à leur public soit l'imprimer et leur faire remplir. Le questionnaire a également été transmis au département par l'intranet du département.<sup>8</sup>

### **2.2.1.3. Les destinataires**

Ce questionnaire est à destination de toutes personnes de plus de 65 ans dans le département de la Haute-Vienne.

### **2.2.1.4. Des difficultés**

Cette enquête a été réalisée pendant la pandémie et la crise sanitaire du Covid-19. La plupart du public cible, les plus de 65 ans, ne sortent presque plus de chez eux, et vont moins en bibliothèque. Il a été compliqué de les interroger.

## **2.2.2. Analyse des réponses**

J'ai reçu une cinquantaine de réponses de neuf bibliothèques, en banlieue de Limoges et en milieu rural. C'est assez peu mais cela donne une idée des avis de ce public. Les femmes ont davantage répondu que les hommes (75%).

La moitié des répondants ont entre 71 et 80 ans. Les adultes entre 65 ans et 70 ans représentent 39.6 %. Les 81-90 ans représentent quant à eux 10.4%.

Environ la moitié (48%) travaillait comme employé, 38% travaillaient comme cadre ou profession libérale et 10% travaillait dans l'éducation nationale. Plus de la moitié d'entre eux (67%) possèdent un diplôme égal ou supérieur au niveau baccalauréat. Et pour 25%, possèdent un diplôme égal ou inférieur au CAP, BP et BEPC.

56.3% pratiquent d'autres activités à côté de la lecture comme la marche, le bricolage, le jardinage, le cinéma, les concerts et le voyage. D'autres participent à des activités bénévoles

---

<sup>8</sup> Annexe 2.2 Questionnaire à destination des adultes de plus de 65 ans

ou font du sport comme de la gym par exemple. La grande majorité utilise internet et possède un ordinateur et/ou une tablette.

### **2.2.2.1. Venue à la bibliothèque**

71 % ont déjà consulté le site internet de la bibliothèque. La majorité vient avec leur véhicule personnel, suivi du déplacement à pied et à vélo. Une minorité arrive à la bibliothèque accompagnée par un proche, par un tiers professionnel ou en bus.

Ils viennent majoritairement plusieurs fois par mois (40%) voire une fois par semaine ou plus (13%). Certains viennent une fois par mois (26.7%) ou une fois tous les trois mois (15.6%). Seulement 4% viennent moins de trois fois par an voire moins souvent.

Seuls deux personnes ont répondu qu'ils ne fréquentaient pas une bibliothèque. Les raisons sont qu'ils ont des difficultés pour se déplacer et se repérer sur les lignes de bus, et que la lecture leur fatigue les yeux.

Pour celles et ceux qui ont répondu qu'ils fréquentaient une bibliothèque. La plupart viennent seules, ceux qui viennent accompagnés le sont par leur conjoint(e) ou leurs enfants. Ils viennent en majorité en début de matinée ou en début d'après-midi mais rarement en fin de journée. 73% des répondants passent moins de 30 minutes à la bibliothèque, 18% reste entre une heure et 30 minutes et 9% reste plus d'une heure.

### **2.2.2.2. Utilisation de la bibliothèque**

Ils restent très peu de temps sur place pour lire et préfèrent emprunter, tous empruntent, que ce soit des livres en gros caractères, en livres lus ou dans un format plus classique.

Ils lisent et empruntent principalement des romans et des documentaires, des romans classiques majoritairement mais aussi des biographies, du policier, des romans régionaux, sentimentaux, des romans historiques, des livres pratiques (cuisines, jardinage...) et quelques-uns des romans de SF et fantastiques. Certains empruntent également des romans contemporains, de la littérature étrangère, des bandes dessinées, des CD et des DVD. On peut constater, qu'ils lisent tout type de documents, de tous genres confondus.

4.4% des répondants utilisent internet à la bibliothèque, pour faire des recherches et répondre à leurs mails.

33% ont déjà participé à des activités ou des animations en bibliothèque. Ils viennent peu aux animations. Pour certains du fait qu'ils sont dépendants de leurs enfants pour venir, d'autres oublient les dates des événements et une majorité n'est pas intéressée par les animations et vient plutôt pour accompagner leurs petits-enfants. Mais surtout, ils ne trouvent pas d'animations qui leur conviennent. Beaucoup d'animation, en effet, sont en direction d'un public jeune.

Pour celles et ceux qui viennent à des animations, ce sont surtout les café-lecture, les ateliers d'écritures, les expositions, les conférences sur des sujets variés qui les intéressent.

Pour tous les répondants, la bibliothèque répond à leurs besoins, les horaires d'ouverture leurs conviennent et ils la trouvent accessible.

### **2.2.2.3. Perception de la bibliothèque et propositions d'idées**

Pour ce public, une bibliothèque est là pour mettre à disposition divers documents récents et anciens, de donner accès à la connaissance et à l'information. Le public recherche un accueil chaleureux, des conseils sur les ouvrages. Il souhaite avoir un choix important et des nouveautés. C'est un lieu de détente, d'apaisement et de culture, de rencontre et de découverte.

Pour 80 % des répondants, la fréquentation d'une bibliothèque a un impact sur leur état d'esprit. Voir très fortement pour 42 % d'entre eux.

Certains proposent de donner accès via internet à des plateformes de presse, de cinéma, de musique comme à la BFM de Limoges, de faire des conférences à thème et de créer un comité de lecture.

### **2.3. Conclusion des enquêtes**

La part des personnes âgées en bibliothèque est autour des 21%. Ils viennent généralement seuls et restent très peu de temps sur place mais tous empruntent. Ils empruntent tout type de document et apprécient de découvrir de nouvelles choses.

On peut remarquer que, au final, ce public a les mêmes goûts en matière de lecture que les adultes plus jeunes. Ils ont certes pour certains plus de problèmes physiques, visuels ou auditifs. Mais concernant l'offre qu'ils demandent il n'y a pas énormément de différences. Il convient alors de ne pas isoler ce public et créer une offre rien que pour eux. Mais plutôt de développer les offres « tout public » et viser sur une bonne communication pour attirer ce public et le fidéliser. Il ne faut donc pas leur dédier une offre mais l'adapter pour qu'ils puissent y avoir accès le plus facilement possible.

Il ne faut pas oublier, également, que les adaptations et les changements ne seront pas utilisés que par les personnes âgées mais aussi par tous les autres publics de la bibliothèque.

## Propositions d'actions

---

Les publics de la bibliothèque départementale sont les professionnels et les bénévoles qui animent les bibliothèques situées en Haute-Vienne. Les actions envisagées s'adressent, donc, à eux. Il s'agit de leur permettre d'accueillir au mieux tout type de public et en particulier le public des adultes de plus de 65 ans.

Suite aux recherches de pistes d'action adaptées pour ce public. Il m'a semblé que certaines actions étaient plus adaptées pour une bibliothèque départementale.

Nous allons, tout d'abord, voir des pistes d'action pour compléter l'offre documentaire de la BDHV. Puis, voir des pistes pour compléter l'offre de service, et enfin pour compléter l'offre culturelle. Ces propositions sont une indication, une possibilité, elles ne seront pas mises en œuvre dans ce rapport.

### 3.1. Offre documentaire

En Haute-Vienne, l'offre documentaire en direction des personnes âgées est très présente. En effet, quasiment toutes les bibliothèques du réseau ont en leurs possessions des livres en gros caractères, des livres lus ou peuvent en emprunter à la BDHV.

Les revues en gros caractères peuvent être un bon exemple pour compléter l'offre documentaire de la BDHV.

#### 3.1.1. Acquérir des revues en gros caractères

Les revues en gros caractères sont éditées de la même manière que pour les livres en gros caractères. Les magazines sont lisibles pour des personnes avec des difficultés visuelles. En effet, la taille des caractères est plus grande et plus épaisse, le papier est mat et antireflet et les photos sont contrastées. Tout est mis en place pour faciliter la lecture.

Deux revues sont disponibles, Mieux Voir<sup>9</sup> et Large Vision Découvertes<sup>10</sup>.

Mieux Voir est un magazine mensuel d'actualité. Il rassemble des articles sur plusieurs thèmes : la société, la santé, le bien-être, la cuisine, le jardin, etc.

Large Vision Découvertes est un magazine trimestriel de détente et de loisirs. Il propose des articles complets sur différents sujets : la découverte d'un pays, d'une période historique, des dossiers sur les sciences, la nature, etc.

Avec la revue Mieux Voir, pour un abonnement d'un an (11 numéros), le tarif est de 69.90€ et de 132.80€ pour deux ans (22 numéros). Les frais de port s'élèvent à 2.85€.

Avec la revue Large Vision Découvertes, pour un abonnement d'un an (4 numéros plus un numéro offert), le tarif est de 54€ et de 99€ pour deux ans (8 numéros et un numéro offert). Les frais de port s'élèvent à 3€.

---

<sup>9</sup> Mieux Voir. « Magazines d'actualité gros caractères », s. d. <https://www.mieux-voir.fr/magazines-d-actualite-gros-caracteres/417-actualite-2-ans.html>.

<sup>10</sup> Large vision. « Largevision Découvertes », s. d. <https://www.largevision.fr/28-largevision-decouvertes-magazine-grands-caracteres>.

Tableau 1 : Prix des revues gros caractères

|                          | Mieux Voir | Large Vision Découvertes |
|--------------------------|------------|--------------------------|
| Abonnement pour deux ans | 132.80 €   | 99 €                     |
| Frais de port            | 2.85 €     | 3 €                      |
| Total                    | 135.65 €   | 102 €                    |
| Total des deux revues    | 237.65 €   |                          |

La BDHV et les bibliothèques du réseau ne sont pas abonnées à ce type de revues. Il serait intéressant d'étudier si ces magazines pourraient attirer un public parmi les lecteurs de la Haute-Vienne.

La BDHV pourrait, alors, s'abonner à ses revues. Ainsi, les bibliothécaires du réseau pourraient les emprunter de la même manière que pour les autres documents présents à la BDHV.

### 3.1.2. Acquérir des livres DAISY

Les troubles de la vision chez les séniors sont très courants, ils sont dus au processus normal du vieillissement de l'œil. Ces troubles peuvent rendre la lecture difficile et fatigante voire impossible. Ainsi, les livres lus peuvent être un moyen de lire sans se fatiguer les yeux. Le livre DAISY est conçu comme un livre lu mais avec plus de fonctionnalités.

DAISY (Digital Accessible Information Système) est un format de lecture de livre. Il a été conçu pour les personnes empêchées de lire des documents imprimés, avec un handicap visuel ou non, afin qu'elles puissent bénéficier de l'accès à la lecture le plus facilement possible.

Deux termes existent, le livre DAISY, qui est le livre audio aux normes DAISY et le lecteur DAISY, pour les dispositifs (matériels et/ou logiciels) qui permettent de lire les livres en format DAISY.

Ce format est plus maniable que les livres lus classique. En effet, il s'agit de livres structurés permettant une navigation aisée à l'intérieur du texte (par partie, par chapitre, par section, par phrase, etc.). Il mémorise la dernière position de lecture. Il permet de poser des signets afin de revenir à un endroit précis, de choisir la voix (ton, vitesse...), de donner des informations sur le temps écoulé, le temps restant, d'indiquer le titre de l'ouvrage et celui du chapitre, d'écrire des remarques, etc.

Deux voix sont proposées. Une voix « humaine ». Les livres sont lus par des bénévoles. Et, une voix de « synthèse ». Les livres sont lus par une voix synthétique de dernière génération, Manon produite par Acapela Group.

Le livre DAISY fait partie de l'exception handicap aux droits d'auteur. D'après le code de la propriété intellectuelle, cette exception « permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins ni à les rémunérer ». Ce livre est, donc, disponible uniquement pour les personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel, moteur ou mental. Elles doivent disposer, pour cela, soit d'une carte d'invalidité à un taux de 80 % ou plus, soit d'un certificat médical ou de tout document prouvant le handicap.

Il est possible d'écouter les livres DAISY sur plusieurs supports.

- Avec un lecteur CD, les livres peuvent être lus sur n'importe quel lecteur CD lisant le format MP3. Mais, le lecteur n'aura pas toutes les fonctionnalités du format DAISY
- Avec un lecteur DAISY, il permet d'avoir toutes les fonctionnalités du format DAISY. Plusieurs types de lecteurs existent. Des appareils de salon, avec de gros boutons qui assurent une ergonomie optimale, capable de lire les CD. Et des appareils de poche, qui lisent les cartes SD.
- Avec un smartphone ou une tablette, en téléchargeant une application. Ce qui permet de télécharger les livres sur Eole (bibliothèque numérique) et de bénéficier de toutes les fonctionnalités du format DAISY. Deux applications peuvent être installées. Voice Dream Reader, une application payante et Easy Reader, une application gratuite.
- Avec un ordinateur, en téléchargeant gratuitement l'application de lecture AMIS.

Les prix des lecteurs DAISY sont assez élevés. Pour un lecteur de salon, trois types d'appareils sont disponibles. Les prix vont de 360 € à 395 €. Pour un lecteur de poche, cinq types d'appareils sont disponibles. Les prix vont de 259 € à 695 €<sup>11</sup>.

C'est un coût, mais les lecteurs ne seront pas utilisés que par les personnes âgées. Ils peuvent l'être par toute personne ayant un handicap quel qu'il soit. Une aide au financement peut venir du Centre National du Livre (CNL). En effet, l'achat de lecteurs DAISY rentre dans la commission « développement de la lecture auprès de publics spécifiques ». Il appartient plus précisément, au « développement de la lecture auprès de personnes empêchées de lire du fait de leur handicap, de leur hospitalisation ou de leur perte d'autonomie ».

L'association Valentin HAÛY, reconnue d'utilité publique en 1891, est créée pour aider les aveugles et les malvoyants à sortir de l'isolement et leur permettre de mener une vie normale. La médiathèque Valentin HAÛY propose de très nombreux titres, disponible sur divers supports adaptés pour les personnes en difficulté avec la lecture.

Eole est la bibliothèque numérique de l'association. Elle propose plus de 18 000 livres audios : romans, policiers, biographies, livres de cuisines et documentaires historiques en passant par les derniers prix littéraires et les auteurs qui font l'actualité.

Pour pouvoir bénéficier de l'accès à la bibliothèque Eole et à tous les livres audio gratuitement, il faut devenir partenaire de l'association Valentin HAÛY<sup>12</sup>.

La BDHV pourraient, ainsi, créer un partenariat avec la bibliothèque Valentin HAÛY. Cela permettrait d'accéder à l'ensemble des livres audio présents sur la bibliothèque numérique Eole. Grâce à un partenariat avec la BDHV, les bibliothèques du réseau pourraient bénéficier de cet accès pour leurs publics.

Dans un premier temps, l'idée serait de créer un partenariat avec deux ou trois bibliothèques du réseau, afin expérimenter le prêt des lecteurs DAISY. La bibliothèque départementale ferait l'acquisition de quatre ou cinq lecteurs pour commencer et voir par la suite si une demande se crée. La BDHV se chargerait de la communication, qui doit être importante au vu de la nouveauté des livres DAISY sur le territoire. Les bibliothèques partenaires devront, quant à

---

<sup>11</sup> Annexe 3 Comparaison des prix des lecteurs Daisy

<sup>12</sup> Eole. « Qu'est-ce qu'un livre audio Daisy ou Full Daisy, et comment l'écouter ? » Site de l'association Valentin Haüy, s. d. <https://eole.avh.asso.fr/>.



elles, demander un justificatif aux personnes désireuses d'emprunter un lecteur DAISY pour justifier d'un handicap.

## **3.2. Services**

### **3.2.1. Mettre en place des formations**

La formation est une part importante du travail de la bibliothèque départementale. En effet, tous les ans, ils doivent préparer un planning de formation pour les bibliothécaires du réseau. Dans le cadre de notre étude sur les personnes âgées, plusieurs formations peuvent être proposées.

#### **3.2.1.1. Aménagement de l'espace en bibliothèque**

Les adultes de plus de 65 ans peuvent avoir des difficultés pour se déplacer. Il faut donc que les bibliothèques soient aménagées de la façon la plus agréable pour eux. La signalétique est très importante pour que ses personnes puissent s'y retrouver. En effet, si la signalétique n'est pas claire les personnes âgées auront du mal à se repérer et à être autonome dans leur recherche. La qualité spatiale est également à prendre en compte. En effet, pouvoir s'asseoir dans un lieu accueillant avec du mobilier adéquat, des lumières appropriées aux espaces, des espaces définis pour la convivialité et pour l'isolement rend la bibliothèque plus accessible.

Proposer une formation sur ce sujet peut aider les bibliothécaires à repenser leur bibliothèque pour qu'elle soit plus accessible pour les séniors.

Deux formations pourraient entrer dans cette optique d'aménagement de l'espace. Une formation sur « Comment aménager et réaménager une bibliothèque » proposée par l'Enssib et une formation sur « Espaces, services, collections : quelle scénarisation pour une meilleure attractivité ? » proposée par Médiaquitaine.

#### **3.2.1.2. Un service de portage à domicile**

Le service de portage à domicile consiste à livrer des documents, à domicile ou dans des institutions, à une personne pendant une période donnée, notamment pour les personnes empêchées.

Cela permet à ces personnes d'avoir accès à la culture, à l'information et aux loisirs. De favoriser le lien social et de rompre l'isolement.

De nombreuses personnes âgées de plus de 65 ans vivent sur le département, et parmi ce public certaines personnes ne peuvent plus se déplacer.

Une formation pour aider les bibliothécaires à mettre en place ce service sur leur commune peut être proposée. Elle permettra de savoir comment mettre en place ce service (modalité d'inscription, tarifs, dessertes, bénéficiaires, etc.). De trouver des partenariats pour aider à financer le service et aider à desservir les personnes demandeuses (DRAC, CCAS, ADMR, etc.). Cela permettra également d'inciter les bibliothécaires à mettre en place ce service et de faire accepter plus facilement l'idée à leurs élus.

Le cabinet Fabienne Aumont, cabinet de formation pour les bibliothécaires<sup>13</sup>, propose différentes formations. Une de ses formations porte sur la création d'un service de portage à

---

13 Cabinet Fabienne Aumont. « Formations présentiellees et en Visio », s. d. <https://www.fabienneaumont.com/formations/>.

domicile intitulée « Mettre en place un service de portage à domicile pour les publics empêchés ». Cette formation peut se dérouler en présentiel ou en ligne.

La bibliothèque départementale de la Manche propose à son réseau de mettre en place ce service. Elle a présenté sur son site une fiche pratique qui récapitule tous les éléments qui permettent de bien installer un service de portage de livres à domicile. La BDHV pourrait, elle aussi, à l'issue de la formation faire un récapitulatif et le transmettre à l'ensemble du réseau, par le site internet par exemple.

### **3.2.1.3. Un atelier médiation numérique**

Les nouvelles technologies sont omniprésentes dans notre quotidien. Les adultes de plus de 65 ans n'ont pas grandi avec ces technologies et peuvent parfois être perdus face à ces outils. Pour les rendre plus autonome avec le numérique, les bibliothécaires peuvent mettre en place des ateliers de « médiation numérique ».

Ces ateliers d'initiation aux numériques pourront aider les personnes âgées à découvrir et prendre en main ces outils, aujourd'hui indispensable pour toutes démarches administratives. Avec la crise sanitaire actuelle, ces ateliers serviront plus fortement pour recréer les liens perdus avec le confinement.

Le cabinet Fabienne Aumont, propose également des formations sur ce sujet. Une formation pour découvrir le numérique intitulée « Accompagner les publics handicapés ou les personnes âgées dans la découverte du numérique ». Cette formation se déroule en présentiel. Une autre formation plus spécifique pour aider aux démarches administratives en ligne intitulée « L'accompagnement des publics aux e-démarches » peut venir compléter cette démarche.

### **3.2.1.4. Autres formations axées sur ce public**

D'autres formations axées sur ce public peuvent être proposées. Une formation pour concevoir des animations intergénérationnelles pourrait être intéressante. En effet, d'après les réponses du questionnaire, on remarque que peu de bibliothèques font des animations intergénérationnelles. Cette formation pourrait servir aux bibliothécaires du réseau mais également aux bibliothécaires de la BDHV. En effet, cela permettrait de consolider le travail en transversalité de l'ensemble des bibliothécaires de la BDHV.

Le cabinet Fabienne Aumont, propose une formation intitulée « Concevoir des animations intergénérationnelles » qui peut se dérouler en présentiel ou en ligne.

Une formation pour mieux comprendre le public peut être présentée, afin d'améliorer le service. Pour les personnes âgées qui peuvent se déplacer en bibliothèque, une formation intitulée « Accueillir les personnes âgées à la bibliothèque » peut être proposée, par le même cabinet. Elle se déroule en ligne. Pour les personnes âgées en maison de retraite, une formation intitulée « bibliothèque et personnes âgées en maison de retraite » peut être proposée. Elle se déroule en présentiel ou en ligne. Pour cette dernière, un partenariat pourrait être créé avec des maisons de retraite afin de regrouper les points de vue de chacun et amener des idées communes.

## **3.2.2. Prêt de jeux vidéo sur consoles et/ou tablettes**

Les seniors jouent de plus en plus aux jeux vidéo, que ce soit sur tablette, sur smartphone ou sur console. D'après plusieurs études, les jeux vidéo permettraient de lutter contre le

vieillesse du cerveau. En effet, le jeu stimule le cerveau en travaillant la mémoire à court terme. Il améliore la concentration, la logique, les réflexes, la motricité et l'acuité visuelle.

Par ailleurs, dans les années à venir la pratique des jeux vidéo chez les personnes âgées va augmenter. En effet, le jeu vidéo à environ 60 ans d'existence, les générations à venir de retraités seront des « natifs » de ces jeux et auront des pratiques plus importantes que celles d'aujourd'hui.

Les bibliothèques ont un rôle à jouer concernant les jeux vidéo. En effet, en proposer aux usagers peut créer des ambiances conviviales et intergénérationnelles. D'après le manifeste de l'UNESCO, la bibliothèque publique doit proposer des collections et des services qui font « appel à tous les types de supports et à toutes les technologies modernes, de même qu'à la documentation traditionnelle. [...] Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de la société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination ». Ainsi, les bibliothèques doivent « assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle et des arts du spectacle ».

En raison d'un manque de précision du statut juridique des jeux vidéo, les bibliothécaires doivent négocier les droits directement auprès des éditeurs. Rien ne s'oppose juridiquement à la consultation sur place.

Il existe plusieurs jeux vidéo et application pour tablette. Par exemple, TOAP Run, ce jeu vidéo améliore l'équilibre, la motricité et la posture. Voracy Fish, qui travaille la coordination motrice, le mouvement des membres supérieurs, l'attention et la mémoire. ET, NeuroRacer, qui accroît les fonctions cognitives, la mémoire et la capacité d'attention. Les consoles comme la Wii avec les jeux de sports notamment, sont excellentes pour des jeux familiaux et intergénérationnels.

La BDHV pourrait mettre en place des valises jeux vidéo senior. Dans une valise, mettre à disposition un écran, une console de jeux avec les manettes et divers jeux vidéo. Par exemple, les jeux présentés plus haut, mais aussi d'autres jeux qui peuvent venir compléter la valise. Dans une autre valise, proposée des tablettes avec des applications de jeux installés dessus et une notice pour des idées d'ateliers.

Pour la mise en place des prêts, il faudrait comme avec les livres DAISY, faire des partenariats avec trois ou quatre bibliothèques du réseau. Cela permettrait de vérifier si ce type de valises fonctionne. Les bibliothèques partenaires devront signer une valeur d'assurance pour pouvoir emprunter les valises, comme pour les autres valises et expositions déjà présentées à la BDHV. Le prêt pourrait durer deux ou trois mois pour que la bibliothèque a le temps de faire plusieurs ateliers.

Par exemple, la bibliothèque départementale de l'Oise met à disposition de son réseau divers consoles de jeux pour les encourager à créer des ateliers conviviaux et intergénérationnels. Ils peuvent les emprunter maximum un an.

### **3.3. Action culturelle**

Trois actions culturelles sont déjà présentes à la BDHV mais seulement une, le mois du film documentaire, est à destination du tout public.

L'action culturelle est l'ensemble des animations réunies autour d'une ou plusieurs thématiques, afin de la ou les promouvoir et de donner une dynamique au sujet en direction de certains publics. Mettre en place des actions culturelles en faveur des publics adultes et notamment des plus de 65 ans permettrait de créer des liens intergénérationnels, d'intégrer

les seniors dans la vie de la bibliothèque afin qu'ils se sentent à leur place dans les activités que celle-ci présentent.

### **3.3.1. Participer à la semaine bleue**

La semaine bleue (première semaine d'octobre) est la semaine nationale des retraités et des personnes âgées depuis 1951<sup>14</sup>. Créée afin d'informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Le comité national choisit avec les comités départementaux un thème pour deux ans. Les comités départementaux seront chargés de veiller au bon fonctionnement de la semaine dans les départements.

Cette année, le thème est intitulé « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire »<sup>15</sup>.

Pour participer à la semaine bleue, il faut s'inscrire sur leur site. Puis réaliser une action en respectant les objectifs définis, c'est-à-dire, que l'évènement doit être en faveur des personnes âgées et répondre au thème de l'année. Un concours est mis en place pour récompenser les meilleurs évènements organisés à l'échelle d'un département, d'un canton, d'une commune et d'un établissement.

Pendant la semaine bleue, un prix, le prix Chronos, a été créé en 1996 par la Fondation Nationale de Gérontologie. Il est repris en 2014 par l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organisme Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux). Les participants et les jurés lisent des ouvrages avec pour thèmes les relations entre les générations, la transmission de savoir, le parcours de vie, la vieillesse, la mort, etc. Il n'y a pas de limite d'âge pour participer et être jurés, enfants comme adultes peuvent y participer. Le prix permet de sensibiliser les lecteurs aux thèmes proposés, de développer le goût de la lecture, de promouvoir les ouvrages sur cette thématique, etc.

Participer à cette semaine pourrait faciliter la visibilité de la bibliothèque. En effet, l'évènement est national et connu, l'action pourrait être porteuse pour la bibliothèque pour reconquérir un public qui l'a désertée.

La BDHV pourrait participer à la semaine bleue. Pour cela, elle devra se créer un compte utilisateur sur le site de la Semaine bleue. Ainsi, elle pourra enregistrer son action. L'action doit permettre de créer des liens intergénérationnels et prendre conscience de la place et du rôle social des seniors dans la société.

Un concours lors de la semaine bleue récompense les meilleures initiatives. Pour s'inscrire au concours, la BDHV doit, tout d'abord, se préinscrire et ainsi récupérer un « code » qui correspond à sa participation. Puis, elle doit valider son inscription en envoyant des documents qui justifient son statut d'établissement public non lucratif.

Pour être éligible au concours, l'action mise en place par la BDHV ou les bibliothèques du réseau devra illustrer le thème de l'année. Elle doit également valoriser une démarche intergénérationnelle, valoriser la vieillesse, mettre en valeur les engagements et la participation des personnes âgées dans la société et favoriser la prévention contre l'isolement, le maintien du lien social et la santé des personnes âgées. L'action doit être novatrice. Elle peut être unique ou multiple, sur plusieurs dates ou lieux.

---

<sup>14</sup> La Semaine Bleue. « La Semaine Bleue ». Site Officiel, s. d. <https://semaine-bleue.org/>.

<sup>15</sup> Annexe 4 Affiche de la Semaine Bleue 2020

Certaines bibliothèques départementales proposent des animations musicales, prêtent des valises à des EHPAD par exemple.

### **3.3.2. Valises et expositions destinées au public adultes, tout public**

La bibliothèque départementale de la Haute-Vienne met à disposition deux valises pour les personnes âgées, une sur la mémoire et une sur les sens. D'autres valises et expositions pourraient être créées pour ce public mais également pour tous les adultes. De plus, de nombreux lecteurs et bibliothécaires ont fait remonter par le biais du questionnaire qu'ils apprécieraient davantage d'expositions ou de valises. Divers expositions et valises peuvent être créées en choisissant un thème et en cherchant des livres, des documentaires, des DVD et des CD, déjà présent à la BDHV, sur le sujet choisit. Afin de répondre à ma problématique sur les personnes âgées, les expositions et valises doivent être susceptibles de plaire à ce public.

Outre, les valises numériques citées plus haut, d'autres valises et expositions peuvent être créées. Par exemple, en complément des valises numériques, il serait intéressant de proposer une exposition sur l'histoire des jeux vidéo.

La bibliothèque départementale de la Creuse propose par exemple une valise sur les arbres remarquables ou sur l'astronomie ou encore sur la poésie en Limousin à destination des adultes, composés de livres et de documents audio. Mais également des valises à destination des résidents et personnels des EHPAD, constitués de livres et de MP3. Sept valises sont constituées pour ce public.

### **3.3.3. Mois du film documentaire**

Le mois du film documentaire est un évènement culturel national créé en 2000, pendant le mois de novembre<sup>16</sup>. Organisé par l'association Images en bibliothèque avec l'aide du ministère de la Culture et de la Communication et du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). C'est un évènement qui se déroule sur l'ensemble du territoire français mais également dans d'autres pays du monde, avec la participation de l'Alliance française, des consulats et des ambassades locales. Pendant un mois, le film documentaire est mis à l'honneur. Des films sont projetés sur différents thèmes, dans plusieurs lieux à travers la France et à l'étranger.

Depuis quatre ans, la BDHV organise une séance tous les ans. La séance est programmée à Limoges dans la salle de la chapelle de la Visitation. Une deuxième séance pourrait être créée en EHPAD ou dans une maison de retraite partenaire. La séance serait alors tout public, les résidents, le personnel ainsi que des personnes extérieures à ces institutions pourraient venir. Cela permettrait de favoriser les rencontres intergénérationnelles et d'ouvrir l'EHPAD ou la maison de retraite à l'extérieur.

### **3.3.4. Création d'un évènement tout public**

En Haute-Vienne, mise à part le mois du film documentaire, aucun évènement n'est à destination des adultes. Afin de montrer aux lecteurs adultes et notamment les seniors qu'ils

---

<sup>16</sup> Le mois du film documentaire. « Mois du film documentaire ». Site Officiel, s. d. <https://moisduodoc.com/>.

peuvent participer à la vie de la bibliothèque. Un évènement peut être créé, piloté par la BDHV en partenariat avec les bibliothèques du réseau et uniquement à destination des adultes.

Un prix littéraire « La Voix des lecteurs » est organisé par l'Agence livre cinéma et audiovisuel (ALCA) en Nouvelle-Aquitaine<sup>17</sup>. Ce prix a pour objectif de faire découvrir des auteurs de la région, de mettre en avant la diversité bibliographique de la région et de favoriser les rencontres entre auteurs et lecteurs. Pour participer, il faut s'inscrire sur le site de l'ALCA, constituer un groupe et choisir un livre parmi la sélection de cinq ouvrages. La BDHV pourrait participer à cet évènement en partenariat avec les bibliothèques du réseau ou créer un prix similaire dans le département.

Par exemple, en Corrèze, la bibliothèque départementale propose un prix des lecteurs au plus de 18 ans.

---

<sup>17</sup> Agence livre cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine. « La Voix des lecteurs ». ALCA Nouvelle-Aquitaine, s. d. <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actions/la-voix-des-lecteurs>.

## Conclusion

---

Les adultes de plus de 65 ans constituent un public complexe. En effet, entre des personnes de 65 ans et des personnes de 85 ans les pratiques ne sont pas les mêmes. Ils n'ont pas forcément les mêmes besoins ni les mêmes attentes. Certaines personnes ont des difficultés et sont dépendantes, alors que d'autres sont autonomes. Cette complexité rend la prise en compte de ce public compliqué.

Les difficultés croissantes dues à l'âge rencontrées par ce public et le faible taux de présence en bibliothèque alors que leur population augmente font que ce public a besoin qu'on adapte la bibliothèque et les services proposés. De plus, malgré le fait que les adultes de plus de 65 ans lisent beaucoup, ils sont très peu à venir en bibliothèque et à faire autre chose qu'emprunter. On constate que ce public n'a pas des pratiques culturelles si différentes que celles des adultes plus jeunes. Il est, donc, important d'adapter les offres et les services déjà présents et de développer des actions « tout public » et intergénérationnelles. Ce qui permettra de tisser des liens entre les générations et de sortir les personnes âgées de l'isolement.

Des actions ont déjà été mises en place dans le département par la BDHV et les bibliothèques du réseau. Mais ces actions pourraient être plus nombreuses. Dans ce rapport nous avons vu que des moyens pourraient être mis en place pour compléter l'offre documentaire, les services et l'action culturelle.

Deux vecteurs sont également importants et à prendre en compte. Premièrement, les partenariats, s'appuyer sur des partenariats peut rendre les actions plus faciles à mener. En effet, la mise en place de ses actions est souvent contraignante et chronophage. Les partenariats permettent de se répartir les tâches, de réduire les coûts et d'accroître la pérennité des actions entreprises. Deuxièmement, la communication, elle doit être claire étant donné que le public-cible participe très peu aux animations présentes dans les bibliothèques et emprunte souvent le même genre de lecture. Il faut communiquer auprès de ces personnes et leur donner envie d'y participer. Ainsi, avec une bonne communication le public touché sera plus large, cette communication peut se faire via les institutions culturelles et sociales grâce aux partenariats conclus avec eux, par la presse, les tableaux d'affichage, les flyers, les plaquettes d'évènements, etc.

Dans ce rapport, nous avons parlé essentiellement des personnes âgées de plus de 65 ans en relative bonne santé, qu'elles soient autonomes ou dépendantes dans des maisons de retraites ou des EHPAD. Mais, nous n'avons pas abordé la question des personnes âgées avec des maladies mentales liées à la vieillesse comme Alzheimer, ces personnes ont des besoins plus spécifiques et plus adaptés. Les actions présentées dans ce rapport, peuvent également être utiles au public des personnes en situation de handicap, qui est aussi considéré comme un public empêché en bibliothèque.

## Références bibliographiques

---

- Bibliothèque départementale Haute-Vienne. « Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne », s. d. <http://bibliotheque-hautevienne.com/exploitation/>.
- Association des bibliothécaires de France. « Code de déontologie du bibliothécaire », s. d. [http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes\\_reference/code\\_deontologie\\_bibliothecaire\\_2003.pdf](http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/ABF/textes_reference/code_deontologie_bibliothecaire_2003.pdf).
- Conseil supérieur des bibliothèques, éd. « Charte des bibliothèques », 1991. <https://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/chartes-des-bibliotheques>.
- UNESCO, éd. « Manifeste sur les bibliothèques publiques », 1994. <https://www.abf.asso.fr/6/46/43/ABF/manifeste-de-l-unesco>.
- Direction générale des médias et des industries culturelles. « Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016 ». Ministère de la Culture, 2016. <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/ra/Le%20rapport%20%22Publics%20et%20usages%20des%20biblioth%C3%A8ques%20municipales%20en%202016%22.pdf>.
- Dumartin, Sébastien, et Géraldine Labarthe. « En Nouvelle-Aquitaine, des personnes âgées dépendantes toujours plus nombreuses d'ici 2030 ». Insee Analyses Nouvelles-Aquitaine. Insee, 28 janvier 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4294178>.
- Lombardo, Philippe, et Loup Wolff. « Cinquante ans de pratiques culturelles en France ». Etudes et statistiques. Culture études (2007-2021). Ministère de la Culture, 10 juillet 2020. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-etudes-2007-2021/Cinquante-ans-de-pratiques-culturelles-en-France-CE-2020-2>.
- Tavernier, Jean-Luc. « Tableaux de l'économie française ». Insee Références. Insee, 27 février 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291#graphique-figure1>.
- « Département de la Haute-Vienne (87) ». Statistiques et études. Insee, 16 février 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-87#chiffre-cle-1>.
- Mieux Voir. « Magazines d'actualité gros caractères », s. d. <https://www.mieux-voir.fr/magazines-d-actualite-gros-caracteres/417-actualite-2-ans.html>.
- Largevision. « Largevision Découvertes », s. d. <https://www.largevision.fr/28-largevision-decouvertes-magazine-grands-caracteres>.
- Wikipédia. « DAISY (livre audio) ». Encyclopédie libre, s. d. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Daisy\\_\(livre\\_audio\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Daisy_(livre_audio)).
- Eole. « Qu'est-ce qu'un livre audio Daisy ou Full Daisy, et comment l'écouter ? » Site de l'association Valentin Haüy, s. d. <https://eole.avh.asso.fr/>.



Cabinet Fabienne Aumont. « Formations présentielles et en Visio », s. d.  
<https://www.fabienneaumont.com/formations/>.

Bibliothèque départementale de la Manche. « Proposer un service de portage », Janvier 2017. [https://biblio.manche.fr/images/stories/fiches\\_pratiques/publics-parten/2016-12\\_fp-proposer-un-service-de-portage.pdf](https://biblio.manche.fr/images/stories/fiches_pratiques/publics-parten/2016-12_fp-proposer-un-service-de-portage.pdf).

Institut Amelis. « Jeux vidéo : une activité bénéfique pour les seniors ». Institut amelis, s. d.  
<https://institut.amelis-services.com/bien-vieillir/bien-etre/jeux-video-une-activite-benefique-pour-les-seniors/>.

Maintien à domicile - conseils. « Les serious Games, ces jeux vidéo pour les seniors », s. d.  
<http://www.maintienadomicile-conseils.com/sante-et-prevoyance/parkinson/les-serious-games-ces-jeux-video-pour-seniors>.

Paignet, Orlane. « Silver gaming : ces seniors fanas de jeux vidéo ». *Brain value* (blog), s. d.  
<https://www.brainvalue.com/brainfood/seniors-jeux-video-silver-gaming/>.

La Semaine Bleue. « La Semaine Bleue ». Site Officiel, s. d. <https://semaine-bleue.org/>.

Médiathèque départementale de l'Oise. « SEMAINE BLEUE : LES SENIORS MÈNENT LA DANSE AVEC MUSICME ! » Médiathèque départementale de l'Oise, s. d.  
<https://mdo.oise.fr/la-mediathèque-numérique/ma-bibliothèque-numérique/588-la-musique-en-ligne-2/2520-semaine-bleue-les-seniors-menent-la-danse-avec-musicme>.

Bibliothèque départementale de la Creuse. « Animations ». Bibliothèque départementale de la Creuse, s. d.  
[https://biblio.creuse.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=29&Itemid=415](https://biblio.creuse.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=29&Itemid=415).

Le mois du film documentaire. « Mois du film documentaire ». Site Officiel, s. d.  
<https://moisdufilm.com/>.

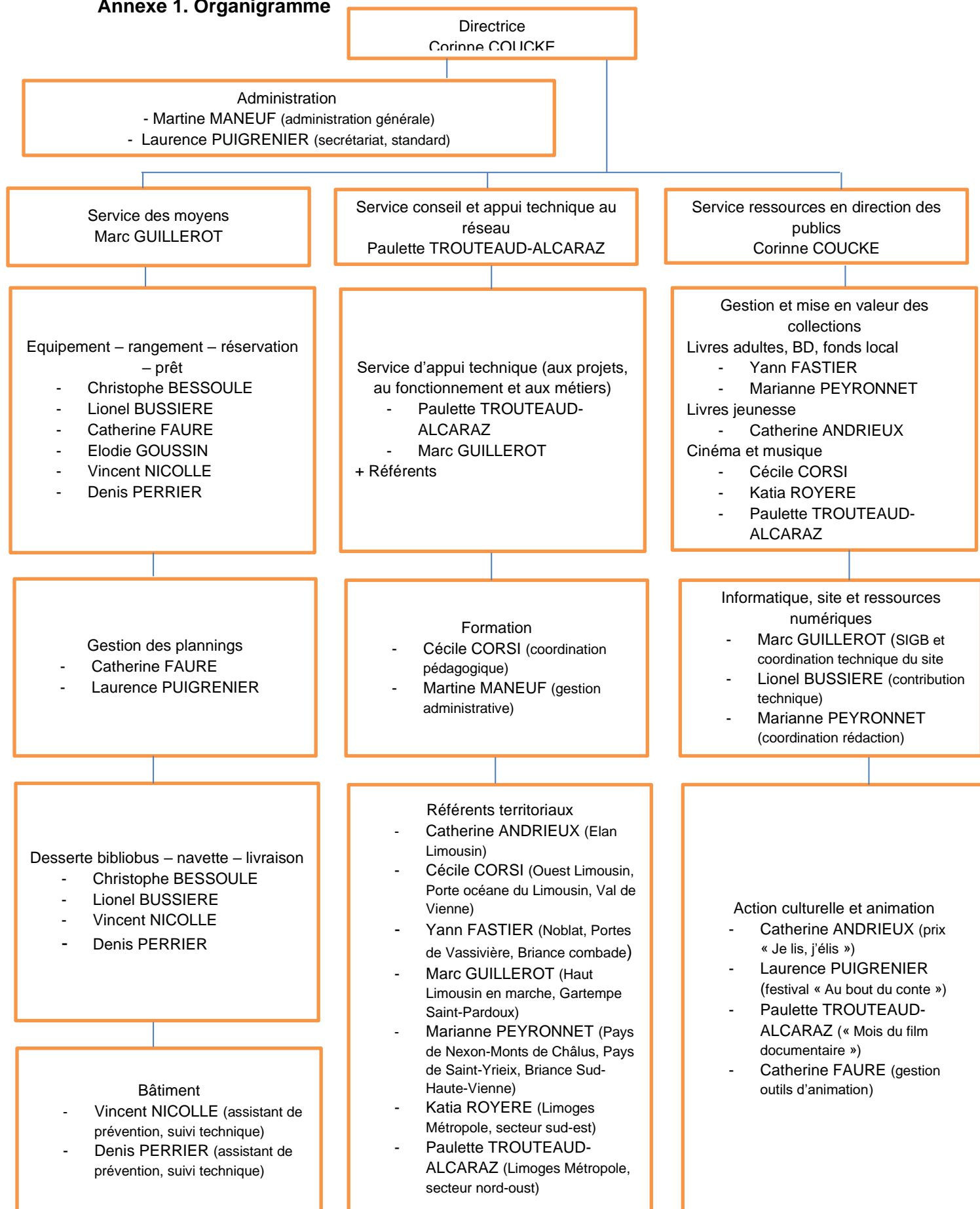
Agence livre cinéma et audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine. « La Voix des lecteurs ». ALCA Nouvelle-Aquitaine, s. d. <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actions/la-voix-des-lecteurs>.

## Annexes

---

|   |    |
|---|----|
| Annexe 1. Organigramme .....  | 35 |
| Annexe 2. Enquête sur les bibliothécaires .....                             | 36 |
| Annexe 2.1. Questionnaire à destination des bibliothécaires .....           | 36 |
| Annexe 2.2. Questionnaire à destination des adultes de plus de 65 ans ..... | 41 |
| Annexe 3. Lecteur DAISY .....   | 49 |
| Annexe 3.1. Prix de lecteurs de salon .....                                 | 49 |
| Annexe 3.2. Prix de lecteurs de poche .....                                 | 49 |
| Annexe 4. Affiche de la Semaine Bleue .....                                 | 51 |

## Annexe 1. Organigramme



## Annexe 2. Enquête sur les bibliothécaires

### Annexe 2.1. Questionnaire à destination des bibliothécaires

#### Sondage sur les attentes des adultes de plus de 65 ans

Les équipes de la BDHV travaillent actuellement sur le public des adultes de plus de 65 ans et réfléchissent à la mise en place d'une offre plus axés sur ce public. Selon diverses enquêtes sur le plan national, si la population d'adultes de plus de 65 ans augmente, ils seraient très peu à fréquenter une bibliothèque.

La BDHV vous propose de répondre à ce questionnaire pour mieux cerner vos enjeux, vos attentes et vos interrogations ainsi que celles des adultes de plus de 65 ans.

**Merci pour vos retours d'ici le 10 février 2021**

#### Présentation

Votre bibliothèque :

Nombre total d'inscrits :

Nombre d'homme de plus de 65 ans inscrits :

Nombre de femme de plus de 65 ans inscrits :

Nombre total d'inscrits de plus de 65 ans :

A quel moment les adultes de 65 ans et plus viennent-ils à la bibliothèque ?

- A l'ouverture
- En fin de matinée
- En début d'après-midi
- A la fermeture

Autre (précisez)

.....

Les adultes de 65 ans et plus viennent-ils

- Seuls
- Accompagnés

Les adultes de 65 ans et plus ont-ils des difficultés particulières liées :

- A la communication avec le personnel

- A l'espace
- A la signalétique
- Aucun problème

Autre (précisez)

.....

En moyenne, combien de temps passent-ils à la bibliothèque ?

- Moins de 15 min
- De 15 à 30 min
- De 30 min à 1h
- Plus d'une heure

Les adultes de 65 ans et plus consultent-ils sur place ?

- Oui
- Non

Si oui, que lisent-ils et qu'utilisent-ils ? (Plusieurs choix possible)

- Romans
- Documentaires
- Fonds local
- Presses
- Livres audios
- Bande dessinée
- CD
- DVD
- Animations

Autre (précisez)

.....

Les adultes de 65 ans et plus empruntent-ils ?

- Oui
- Non

Si oui, quels documents ?

- Romans
- Documentaires
- Bande dessinée
- Fonds local
- Livres audios
- Presse
- DVD
- CD

Autre (précisez)

.....

Les adultes de 65 et plus ont-ils des demandes, des attentes particulières ?

.....

.....

Avez-vous des collections spécifiques destinées aux adultes de 65 ans et plus ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

Menez-vous des actions en faveur des adultes de plus de 65 ans (animations, offre documentaire, offre numérique, tablettes etc.) ?

Oui

Non

Si oui, quelles actions ?

.....

.....

Menez-vous des actions hors les murs en direction des adultes de plus de 65 ans ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

.....

.....

Avez-vous des partenariats avec des organismes pour les adultes de 65 ans et plus (associations, EHPAD, institutions publiques, etc.) ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

.....

.....

Avez-vous des partenariats avec d'autres structures culturelles ?

Oui

Non

Si oui, quelles structures ?

.....  
.....  
Accepteriez-vous de mettre en place des actions, services en direction des adultes de plus de 65 ans ?

Oui

Non

Si non, pour quelles raisons ?

.....  
.....

Accepteriez-vous de créer un partenariat pour répondre aux besoins des adultes de 65 ans et plus ?

Oui

Non

Si non, pour quelles raisons ?

.....  
.....

Qu'attendez-vous de la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne concernant ce sujet ?

.....  
.....

Par rapport à la thématique abordée dans le questionnaire, souhaiteriez-vous ajouter quelque chose ?

.....  
.....

Merci d'avoir pris le temps de répondre. Bonne journée, la BDHV



## Annexe 2.2. Questionnaire à destination des adultes de plus de 65 ans

### Sondage sur vos attentes sur les offres de services de votre bibliothèque

Les équipes de la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne (BDHV) souhaitent connaître vos attentes et vos interrogations sur la bibliothèque que vous fréquentez.

Elle vous propose de répondre à ce questionnaire, qui vous prendra que quelques minutes.

**Merci pour vos retours d'ici le 13 mars 2021**

Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

Quel âge avez-vous ?

- 65 - 70 ans
- 71 - 80 ans
- 81 - 90 ans
- Plus de 90 ans

Quel est votre commune de résidence ?

.....

Vous êtes :

- Actif (Ve)
- Retraité(e)

Votre profession ou ancienne :

- Agriculteur / exploitant
- Artisan / commerçant / chef d'entreprise
- Cadre et profession libérale
- Employé(e)

Autre (précisez)

.....

Quel est votre niveau d'étude ?

- Aucun diplôme
- Certificat d'étude
- CAP, BP, BEPC
- Baccalauréat
- Licence ou plus

Avez-vous d'autres activités ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ?

- Cinéma / Concert
- Voyage
- Bricolage / jardinage
- Marche / vélo

Autre (précisez)

.....

Avez-vous une tablette / ordinateur ?

- Oui
- Non

Utilisez-vous internet ?

- Oui
- Non

Quelle(s) bibliothèque(s) fréquentez-vous ?

.....

Est-ce que vous avez déjà consulté le site internet de la bibliothèque ?

- Oui
- Non

Si non, pourquoi ?

.....

Vous venez à la bibliothèque :

- Seul(e)
- Accompagné(e)

Si accompagné(e), précisez :

.....

Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre à la bibliothèque ?

- Véhicule personnel
- Accompagnement par un proche
- Bus
- Déplacement à pied
- Transport à la demande
- Vélo
- Accompagnement par un tiers professionnel

Actuellement, à quelle fréquence allez-vous à la bibliothèque ?

- Plus d'une fois par semaine
- Une fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Une fois tous les trois mois
- Moins de trois fois par an
- Moins souvent

Combien de temps passez-vous à la bibliothèque ?

- Moins de 15 min
- De 15 à 30 min
- De 30 min à 1h
- Plus d'une heure

Quel type de livre lisez-vous ?

- Roman
- Documentaire
- Bande dessinée
- Presse
- Livres lus
- Livres en gros caractères

Autre (précisez)

.....

Si roman, quel genre ?

- Classiques
- Policiers

- Sentimentaux
- Régionaux
- Histoire / géographie
- Biographie / témoignage
- Pratique (cuisine, jardinage ...)
- SF / fantastique

Autre (précisez) :

.....

Empruntez-vous à la bibliothèque ?

- Oui
- Non

Si oui, quels documents empruntez-vous ?

- Roman
- Livre lu
- Livre en gros caractères
- Presse
- Bande dessinée
- Documentaire
- DVD
- CD

Autre (précisez)

.....

Utilisez-vous la bibliothèque pour vous connecter à internet ?

- Oui

- Non
- Service non disponible

Si oui, vous l'utilisez pour :

- Faire des recherches
- Lire la presse
- Faire des achats
- Répondre à vos courriels
- Dialoguer avec vos proches

Autre (précisez)

.....

Empruntez-vous des tablettes ?

- Oui
- Non
- Service non disponible

Avez-vous déjà participé à des activités ou des animations à la bibliothèque ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle(s) activité(s) et/ou animation(s) ?

.....

.....

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

.....

.....

Seriez-vous intéressé par des animations à la bibliothèque ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous des idées ?

.....

.....

La bibliothèque répond-t-elle à vos besoins et met-elle à votre disposition des documentations utiles pour vous ?

- Oui
- Non

Si non, avez-vous des propositions pour améliorer le service ?

.....

.....

Comment trouvez-vous l'accessibilité de la bibliothèque ?

- Très accessible
- Accessible
- Moyennement accessible
- Pas très accessible

Selon vous, la fréquentation de la bibliothèque a-t-elle un impact sur votre état d'esprit (tristesse, joie, fatigue...) ?

- Oui très fortement

- Un peu
- Pas du tout
- Ne sais pas

Qu'attendez-vous d'une bibliothèque ?

.....

.....

Avez-vous des suggestions particulières ?

.....

.....


Nous vous remercions pour vos réponses. Bonne journée, la BDHV.



## Annexe 3. Lecteur DAISY

### Annexe 3.1. Prix de lecteurs de salon

Tableau 2 : Prix des lecteurs de salon DAISY

| Outils             | Photo   | Prix unitaire | Quantité | Prix total |
|--------------------|---|---------------|----------|------------|
| Victor Stratus 4   |  | 360 €         | 4        | 1 440 €    |
| Victor Stratus M4  |   | 395 €         | 4        | 1 580 €    |
| Victor Stratus M12 |   | 395 €         | 4        | 1 580 €    |

Le Victor Stratus 4 est le lecteur de salon le moins cher pour une qualité équivalente.

### Annexe 3.2. Prix de lecteurs de poche

Tableau 3 : Prix des lecteurs de poches DAISY

| Outils                 | Photos  | Prix unitaire | Quantité | Prix total |
|------------------------|---|---------------|----------|------------|
| New Stream             |  | 370 €         | 4        | 1 480 €    |
| Milestone 312 Ace      |  | 459 €         | 4        | 1 836 €    |
| Milestone 112 Ace Plus |  | 259 €         | 4        | 1 036 €    |
| Milestone 212 Ace      |  | 309 €         | 4        | 1 236 €    |
| Victor Reader Trek     |  | 695 €         | 4        | 2 750 €    |

Le New Stream est, également, le moins cher pour une qualité équivalente. Les lecteurs Milestone 112 Ace Plus et Milestone 212 Ace sont moins chers mais ont moins de fonctionnalités et sont moins performants.

Annexe 4. Affiche de la Semaine Bleue



The poster features a central illustration of an elderly woman with white hair and red glasses, smiling and holding a blue bird. She is surrounded by a vibrant scene: a yellow house with a red roof, a green tree, a window with a girl looking out, a stack of colorful books, and a small child sitting on the ground. The background is a white oval on a blue field.

# LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES



[www.semaine-bleue.org](http://www.semaine-bleue.org)

**02 au 19**  
octobre 2020

Un enjeu pour l'après COVID

**Ensemble, bien dans son âge,  
bien dans son territoire**

Logos at the bottom: La Mésière, Association santé éducation et prévention sur les territoires Bretagne, CLIC Ile de France, mce la maison ES LA COMMISSION DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION, Les 4 pattes, Mademoiselle Rose A.N.C. & F.A.M.A., C.C.A.S.

Figure 1 : Affiche de la Semaine Bleue 2020

## **Offre documentaire, services et action culturelle en direction des personnes âgées**

---

Les personnes âgées sont considérées comme un public empêché en bibliothèque. La bibliothèque départementale de la Haute-Vienne souhaite connaître davantage ce public. L'objectif est de mieux répondre à leurs besoins. Ce rapport montre l'état des lieux des personnes âgées en bibliothèque au niveau national et départemental. Puis, propose des perspectives sur le territoire Haut-Viennois en termes d'offre documentaire, de services et d'action culturelle.

---

Mots-clés : Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne, personnes âgées, offre documentaire, services, action culturelle

## **Documentary offer, services and cultural action for the old people**

---

Older people are considered to be a prevented public in the library. The departmental library of Haute-Vienne wants to know more about this audience. The goal is to better meet their needs. This report shows the overview of old people in libraries at the national and departmental level. Then, offers perspectives on the Haut-Viennois territory in terms of documentary offer, services and cultural action.

---

Keywords: Departmental Library of Haute-Vienne, old people, documentary offering, services, cultural action

